



1. Cérémonie du 14 Juillet
2. Infos commerces
3. Eglises accueillantes
4. 4G et TNT
5. Quête de mariage
6. Don du sang
7. Balayage des voiries
8. Pharmacie de garde
9. Petite annonce
10. Taissy Club Handball
11. Caisse des Ecoles
12. Legs Maillart
13. Tarifs et abonnements CITURA

ÉLÉGANCE COIFFURE – 12 rue de Sillery

Pendant la période d'été, le salon sera fermé
les **lundis 21 Juillet, 28 Juillet,**
4 Août, 11 Août et 18 Août.

Fermeture pour congés annuels
du **Lundi 11 au Lundi 18 août inclus.**

2

**La boulangerie
CROQUEBOUCHE sera ouverte
Lundi 14 Juillet
aux horaires habituels**

QUÊTE DE MARIAGE

La somme de 150 €, produit de la quête du mariage d'Aldric GAUDINOT-NANNAN et Céline DELVAUX, a été remise au Conseil Municipal Enfants de Taissy. Un grand Merci et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

5

**DON DU SANG
VENDREDI 18 JUILLET 2014
DE 16 H 00 À 19 H 30
DEVANT LES ATELIERS
MUNICIPAUX**

6

**BALAYAGE DES VOIRIES
PETIT PARCOURS
Lundi 21 Juillet 2014**

7

Merci de laisser libre d'accès les abords
des rues Colbert, de Sillery, de la Paix, rue
du Piqueux et les rues du parc d'activités.

**Le Maire, les Conseillers Municipaux, l'Association des Anciens Combattants
vous invitent à honorer de votre présence
la cérémonie du 14 Juillet.**

- **9 h 30** - Rassemblement place de la Mairie.
Défilé avec la fanfare « Les Copains d'Abord ».
Dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts.

Clôture de la cérémonie par un vin d'honneur servi dans la Salle communale,
derrière la Mairie.



1

Les églises accueillantes dans la Marne

Pour la première fois, l'église Notre Dame de Taissy est dans le petit recueil « des églises accueillantes de la marne ».



L'église de notre village, sera ouverte durant les
mois de juillet et août les samedis et dimanches
de 14 h à 18 h.

3

Merci aux bénévoles qui ont accepté d'assurer les
permanences durant l'été.

Si vous désirez découvrir des richesses patrimoniales et
artistiques de proximité, le livret des 90 églises accueillantes
ouvertes dans la Marne en juillet et août est à votre
disposition en mairie.

4

La 4G se déploie

Le réseau mobile à très haut débit de 4^{ème} génération sera prochainement
mis en service.

Afin de déployer ce réseau mobile à très haut débit, l'Agence Nationale
des Fréquences a autorisé 3 opérateurs de téléphonie mobile (Orange,
SFR et Bouygues Télécom) à utiliser des fréquences radioélectriques
dans la bande 800 MHz.

Cette bande de fréquences étant voisine de celles utilisées par la
télévision numérique terrestre (TNT), les émissions 4G sont susceptibles
de générer ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT.



Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que
vous rencontrez des perturbations dans la réception des
chaînes, appelez le **0 970 818 818** (appel non surtaxé, prix
d'un appel local).

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble
d'appeler.

N° valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une
antenne râteau.

En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite
ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

Pour plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirlatnt.fr



▪ Vends commode en pin (tout bois) 4 tiroirs
40 € ☎ 06 13 87 75 11

9

Caisse Des Ecoles De Taissy

Les inscriptions 2014-2015 pour les accueils périscolaires (matin, cantine, soir) ainsi que l'accueil de loisirs les mercredis après-midi peuvent être effectuées à compter de ce jour et durant toute la période des vacances d'été.

11

Chaque année, le **Legs MAILLART** récompense les 2 ou 3 meilleurs élèves ayant obtenu leur bac.

12

Les heureux bacheliers de 2014 peuvent déposer en Mairie un dossier pour solliciter l'attribution du Legs Maillart.

Pour cela, il vous suffit d'apporter une photocopie du relevé des notes du baccalauréat ainsi qu'un certificat d'inscription en école supérieure en France uniquement.

10

TAISSY CLUB HANDBALL

Un grand merci et une intention particulière à tous nos partenaires locaux de la saison 2013/2014 (la Mairie de Taissy, la Pharmacie, la Petite Epicerie, le Restaurant-traiteur LA FOUGASSE, l'Auto-Ecole ABEL) qui nous ont permis d'engager nos équipes dans les championnats. Au plaisir de vous revoir et Bonnes Vacances.

Le Président, Jean-Marie LEFORT



Résultats des Championnats de la saison 2013/2014

- Pré-national +15 F Champion Taissy 1^{er} / 9
- Montée en National 3 refusée pour raison administrative.
- Prénational +16 M Taissy 4^{ème} / 12
- Régional +16 M Excellence phase 2 Taissy 6^{ème} / 6
- Régional -16 M Excellence phase 2 Taissy 6^{ème} / 6
- Départemental +16 M Playoff Excellence Taissy 2^{ème} / 4
- Inter Départemental 08/51 +15F
- Poule basse Taissy 1^{er} / 5
- Départemental -14 phase 3 Poule A Taissy 1^{er} / 4
- Départemental -14 phase 3 Poule D Taissy 4^{ème} / 6
- Départemental -12 phase 3 Poule A Taissy 1 2^{ème} / 4
- Départemental -12 phase 3 Poule B Taissy 2 1^{er} / 8 champion
- Départemental -12 phase 3 Poule C Taissy F 1^{er} / 8 champion
- Taissy 3 8^{ème} / 8

TARIFS ET ABONNEMENTS VALABLES SUR LE RÉSEAU CITURA A COMPTER DU 1^{ER} AOÛT

Individuel (+ 0,20 € en rechargement)	
1h	1€35
2x1h	2€35
10x1h	11€45
24h	3€60
48h	6€50
72h	9€50
P+R	3€10
Abonnement 30 jours	
Moins de 26 ans	29€80
de 26 à 60 ans	37€50
Plus de 60 ans	30€20
Abonnement 12 mois	
Moins de 26 ans	253€30
de 26 à 60 ans	375€00
Plus de 60 ans	286€90

LES ABONNEMENTS JUNIORS (Abonnements soumis à condition).

Avec Jilli, collégiens et lycéens voyagent à volonté

L'abonnement Jilli permet aux juniors de voyager à tout moment, quelque soit le motif de déplacement du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 31 août de la même année sur l'ensemble du réseau Bus-Tram-TAD. Cet abonnement est destiné aux élèves scolarisés dans un établissement secondaire de Reims Métropole et résidant dans une commune de Reims Métropole.

Part à la charge de l'élève 132€80/an + compensation de Reims Métropole 120,50€/an = 253€30 par an.

Junior 2 aller-retour

Cet abonnement est valable sur le réseau Bus-Tram-TAD, uniquement en période scolaire, sauf sur le réseau de soirée, le dimanche et les jours fériés. Il est destiné aux élèves scolarisés dans un établissement secondaire de Reims Métropole et résidant dans une commune de Reims Métropole.

Part à la charge de l'élève 40€30/an + compensation de Reims Métropole 120,50€/an = 160€80 par an.

Renseignement sur www.reimsmetropole.fr

13

LES +INTERNET... Facile...Rapide...7jours/7...24H/24

Grâce au lecteur CITURA, il est possible de recharger les cartes Grand R en toute liberté à n'importe quel moment de chez soi en quelques clics. Tous les titres sont rechargeables sur une carte Grand R à l'exception des abonnements annuels. Pour en savoir plus : www.citura.fr ou la Boutique CITURA, 6 rue Chanzy à Reims.

Numéro vert 0 800 003 038

